

LETTRE AUX ADHERENTS

Bulletin bimestriel du comité local Attac Pays d'Aix

Maison des Associations
1 rue Emile TAVAN
13100 Aix en Provence

sept - oct 2009
N° 56

06 83 41 89 51
aix@attac.org
www.local.attac.org/13/aix

Que faire du capitalisme ?

En rassemblant 700 militants et citoyens à Arles pour son Université d'été 2009 sur le thème « que faire du capitalisme ? », Attac vient de démontrer que le mouvement altermondialiste demeure un acteur essentiel du débat public.

Cette Université d'été (voir article p2) a abrité d'importants débats sur le projet d'émancipation altermondialiste, le développement de la démocratie et des droits humains, ainsi que sur la question devenue très actuelle de l'institution d'une **finance carbone** (voir article p4), contre laquelle Attac s'est positionnée y voyant une véritable menace pour la planète. Elle relève en effet de cette réponse devenue désormais typique de la part des dirigeants du monde capitaliste face à la crise systémique dont ils sont responsables, qui consiste à dire que les leçons ont été tirées tout en maintenant les anciennes pratiques. Le débat de l'été sur le financement des bonus «spécial traders» tout particulièrement a démontré avec quelle désinvolture les grands banquiers comptent imposer leur « retour à la normale ». **L'urgence en matière de justice sociale** se double donc d'une autre de nature **climatique**.

Ont donc été évoquées les mobilisations dans la perspective de la conférence de l'ONU sur les changements climatiques à Copenhague en décembre 2009 où de nouveaux accords seront signés, après ceux de Kyoto. Il faut impérativement que le mouvement altermondialiste se fasse entendre car c'est notamment l'avenir des populations les plus exposées qui est en jeu.

La crise écologique est parvenue à un point d'urgence tel qu'elle pose de manière aigüe la question de la nécessité d'une transformation radicale de notre

mode de développement, des formes de coopération nord/sud, de la gestion des biens publics ainsi que des biens communs.

Quant à « la crise », elle serait bientôt terminée selon certains experts - *ceux-là même qui vantaient les mérites d'une économie de casino*. C'est pourtant loin d'être le cas quand on en observe les effets sociaux : suppressions d'emplois, remise en cause généralisée des services publics et d'un système social jugé obsolète alors même qu'il démontre actuellement son efficacité en amortissant les dégâts de la crise.

Urgence sociale, donc, qui fera l'objet d'autres campagnes d'Attac, en association avec le mouvement syndical et citoyen, concernant les banques, les retraites et la poste, notamment avec une action nationale unitaire, relayée à Aix en Provence, pour un referendum d'initiative populaire en défense du service public de La Poste le 3 octobre (article p5).

N'oublions pas enfin nos rendez-vous citoyens aux Allées Provençales, les **cercles de silence** en soutien aux citoyens étrangers et aux familles menacées par la politique inhumaine du gouvernement Sarkozy.

Nous vous invitons donc à rejoindre ce mouvement d'ensemble car de telles transformations ne peuvent s'opérer sans un questionnement radical voire un dépassement du capitalisme lui-même, et par un processus véritablement démocratique.

Venez en discuter avec nous le 17 septembre: des voies sont possibles pour sortir vraiment de la crise!

A très bientôt donc, nous comptons toujours sur vous.

Gérard Guieu

AGENDA sept-nov 2009

Dimanche 13 Septembre 2009 de 10 à 18h
ASSOGORA

*Journée des associations
sur le Cours Mirabeau
Attac tiendra un stand*

Jeudi 17 Septembre 2009 à 19h
REUNION DE RENTREE D'ATTAC
après l'Université citoyenne d'Arles

*Les campagnes d'Attac
Urgence climatique et urgence sociale
Maison des Associations du Ligourès
Place Romée de Villeneuve à Encagnane*

Mardi 06 Octobre 2009 à 19h30
L'EAU BIEN PUBLIC MONDIAL,

*avec un documentaire
Salle le Cèdre à l'Agesa
avenue du Deffens au jas de bouffan*

Jeudi 8 octobre 2009 à 19h00
Centre socio culturel Jean Paul Coste
ECHANGE SUR L'ECONOMIE avec Renaud
Gallimard

*Salle "Espace Jeunes" - Centre socio culturel Jean
Paul Coste -217 avenue J-P Coste - Aix en
Provence.*

Mardi 13 octobre 2009 à 20h00
CA OUVERT A TOUS LES ADHERENTS

*Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au
Jas de Bouffan - Aix en Provence.*

Jeudi 15 Octobre
CONFERENCE D'EDWY PLENEL

*à L'IEP vers 18 H (à préciser)
Organisée à l'initiative des lecteurs de Médiapart*

Jeudi 22 Octobre à 19h
CONFERENCE UNITAIRE SUR LES ENJEUX DE
COPENHAGUE

*avec un membre du conseil scientifique d'Attac
France
Au Ligourès*

Mardi 3 Novembre à 19h30
« LES PRUD'HOMMES »

*avec un juge des prud'hommes
Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au
Jas de Bouffan*

Mardi 10 novembre 2009 à 20h00
CA OUVERT A TOUS LES ADHERENTS

*Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au
Jas de Bouffan*

Jeudi 12 novembre 2009 à 19h00
Centre socio culturel Jean Paul Coste
ECHANGE SUR L'ECONOMIE
avec Renaud Gallimard

*Salle "Espace Jeunes" - Centre socio culturel Jean
Paul Coste -217 avenue J-P Coste*

Jeudi 19 Novembre à 19h
Conférence sur DARWIN de J.C Bréglino,

*généticien et membre d'Attac
au Ligourès*

L'université d'été citoyenne qui s'est tenue à Arles a bien été le moment fort de réflexion approfondie, de débats et de projets concrets que les militants attendaient. Ce qui a été très enrichissant, c'est non seulement la brûlante actualité des grands thèmes abordés (**urgence climatique / justice sociale / alternative au capitalisme ? / émancipation**), mais surtout le fait qu'ils aient été systématiquement mis en relation les uns avec les autres montrant leur grande interdépendance et la nécessité de les prendre ensemble en compte dans l'analyse et les propositions face à la crise globale. Un seul exemple : associer urgence climatique et justice sociale est apparue comme une évidence.

Attac est une association bien vivante qui avance : des thèmes ont été approfondis et ont pris une plus large place depuis les universités de Toulouse. **L'écologie est devenue un thème central** : une filière était consacrée à l'urgence climatique. Un autre thème a fait son chemin depuis 2 ou 3 ans : l'émancipation, qu'elle soit individuelle ou collective. Comment créer un espace commun en respectant la diversité ? Comment faire émerger des solutions plurielles ?

Une interrogation nécessaire sur la notion de capitalisme a été l'occasion d'échanges éclairants entre philosophes, sociologues, économistes ... **Le capitalisme peut-être vu comme un processus de « dépossession » : matérielle, culturelle, politique... au profit d'une petite minorité.** Processus qui engendre la rareté, qui n'admet aucune limite, le toujours plus, qui subordonne toutes les activités à l'économie et réduit le citoyen à un de ses rouages : « travailler plus, pour gagner plus » ... pour consommer plus ! Le « dépassement » du capitalisme est un processus à long terme (pas de « grand soir » à attendre), il faut penser l'émancipation en de multiples dimensions.

De la réflexion à l'action : La qualité et la diversité des intervenants a largement contribué à ce travail d'approfondissement et s'est appuyée sur ceux qui ont pensé avant nous (**Simone Weil , Hannah.Arendt , André Gorz**) ou sur les interventions de membres du comité scientifique d'Attac, de philosophes , d'économistes, de sociologues, d'élus. On est loin de la « masturbation » intellectuelle mais au contraire dans le **« penser c'est agir »**, on ne peut dissocier théorie et pratique (S.WEIL), l'une enrichissant l'autre et réciproquement. Plusieurs membres du CA d'Aix ont activement participé à ce « brainstorming », remue-méninges vivifiant ! et sont prêts à en faire profiter le comité et ses adhérents.

Un climat très agréable : un grand merci et encore bravo au comité d'Arles pour son organisation, la rigueur n'excluant pas la décontraction et la chaleur de l'accueil. Les débats ont été sérieux, les militants nombreux et assidus prolongeant souvent même les discussions lors des repas (bio bien sur !) pris au soleil, près du canal ou sous les arbres. L'ambiance était festive et animée par une fanfare, un spectacle, un sketch très « nature » des jeunes du camp climat etc.

Du grain à moudre jusqu'à l'année prochaine !

Jacqueline Blanchot

DETTE ECOLOGIQUE : COMMENT RENVERSER LES RAPPORTS DE SUBORDINATION ?

Les négociations qui vont avoir lieu à la conférence de Copenhague sur le réchauffement climatique s'effectuent à partir de groupes de pays:

d'une part les deux groupes des pays industrialisés dont l'UE, et d'autre part les 43 pays insulaires les plus vulnérables, les 49 Pays les Moins Avancés et le groupe des 77 qui compte 129 pays en voie de développement plus la Chine.

Les enjeux

Un des enjeux va consister à déterminer les compensations entre pays en fonction de leurs responsabilités historique et actuelle dans le réchauffement climatique, de leur niveau de développement et des risques encourus.

Le volet financier de cette négociation sera essentiel, tant sur le type de financement que sur les montants et la gestion de ces fonds.

Ce qui est en question c'est la reconnaissance d'une dette écologique de la part des pays les plus riches vis à vis des pays du Sud. Cette reconnaissance serait une étape pour une révision des formes de coopération Nord/Sud, des modalités de répartition des richesses, de la gestion des biens publics et des biens communs.

Cette reconnaissance suppose de partir de bases de données incontestables et ces données existent.

Ce qui n'est plus contestable

Le changement climatique est bien généré par les émissions excessives de dioxyde de carbone dans l'atmosphère par les industries des pays du Nord, depuis la révolution industrielle...

Il est indéniable que les pays développés responsables de 80% des émissions passées sont redevables d'une appropriation illégitime de l'atmosphère qui justifie des demandes de compensation de la part des pays les plus pauvres qui en subissent les effets négatifs sans en porter la moindre responsabilité et sans les moyens d'y faire face.

Il est également indéniable que les pays du Nord, qui consomment 80 % des ressources de la planète et ne représentent que 20% de la population, ont effectué des destructions irréversibles de l'environnement aggravant la situation sociale des populations du Sud.

La mise en évidence de cette responsabilité à la fois climatique et sociale devrait conduire à la reconnaissance d'une dette écologique des pays du nord vis à vis des pays du sud mais pourtant...

il y a des blocages liés à cette notion de dette.

Qu'est-ce que la dette écologique?

La dette écologique ne concerne pas seulement les effets de la pollution atmosphérique par les industries des pays du Nord. Elle implique toutes les destructions et pillages

des ressources naturelles non reproductibles engendrées au Sud par un modèle de production et de consommation lié aux politiques néo-libérales et capitalistes. Cette dette ne concerne pas que le Nord, elle concerne aussi, mais dans une moindre mesure historiquement, des gouvernements du Sud et leurs transnationales.

La lutte pour la reconnaissance de la dette écologique s'inscrit donc dans une lutte contre le système de développement actuel.

Or, non seulement ce modèle à Copenhague n'est pas réellement remis en question par la plupart de gouvernements, pays émergents compris mais **pour les pays du nord la reconnaissance d'une dette écologique constituerait un risque de renversement de la subordination des nations pauvres par rapport aux riches.**

Si on reprend le concept de « tarte au carbone », développé par Wally Broecker en 2007, qui attribue à chaque pays un capital carbone à ne pas dépasser, et si on étend ce concept à toutes les émissions passées, **l'évaluation des coûts des dépassements d'émissions au prix du marché du carbone atteint le montant de la dette externe des pays en voie de développement soit 2860 milliards de dollars...**

Et il ne s'agit que de l'aspect climatique de la dette écologique.

Les pays du Nord se transformeraient ainsi en débiteurs des pays du Sud ce qu'ils ne souhaitent pas!

Ils préfèrent bien sûr leur rôle habituel de donneur charitable ou même de prêteur bienveillant qui aide les pauvres à faire face aux calamités naturelles.

A Copenhague une bataille très significative va se mener sur ce terrain au travers de la gestion des financements. **Il est très important que les pays du Sud gèrent eux-mêmes selon leurs souhaits, les fonds qui sont leur dus.** Déjà à Poznan les pays du sud ont obtenu l'accès direct aux crédits du Fonds d'Adaptation, financé sur un prélèvement de 2% sur les recettes du mécanisme de développement, sans passer par la Banque Mondiale : c'est un succès. Ils veulent maintenant étendre le dispositif de prélèvement de 2% à tout le marché du carbone.

Il y a là un enjeu énorme, des centaines de milliards d'euros échapperaient au contrôle des pays du Nord et on comprend pourquoi les négociations stagnent.

Bien sûr si la dette écologique était reconnue, la gestion démocratique des fonds dans l'intérêt des populations serait encore à faire, sans compter les problèmes financiers posés par le crédit carbone.

On a pas fini d'en parler !

Raymonde Lagune

POUR UNE FISCALITE ECOLOGIQUE JUSTE ET EFFICACE

Diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 et les diminuer de 20 % d'ici 2020 sont des objectifs impossibles à atteindre par le dispositif actuel du marché des droits à polluer¹. Donc après le Grenelle de l'environnement, après la percée électorale d'Europe écologie, et avant la tenue au mois de décembre 2009 à Copenhague du Sommet de l'ONU sur le climat, le gouvernement jette en pâture à l'opinion publique, la «**contribution climat énergie**» suggérée par le «rapport Rocard» ou «**taxe carbone**». Elle sera proposée fin septembre dans le cadre du projet de loi de finances 2010. Pour faire face aux défis du changement climatique, Attac est favorable à la mise en place d'une fiscalité écologique juste et efficace. La proposition du gouvernement est loin de répondre à ces critères.

La «Taxe Carbone», qu'est ce que c'est ?

Ce serait une taxe payée par les ménages, les commerçants, certaines entreprises (surtout les PME), les collectivités locales, sur leurs consommations d'énergie fossile (pétrole, gaz, charbon). En renchérissant le prix de l'énergie, elle a pour but de pousser ces acteurs à en consommer moins. Mais en seraient exclues :

- **l'électricité.** : or l'augmentation des prix des autres énergies va favoriser la consommation d'électricité, dont l'origine est essentiellement nucléaire avec le problème du risque et des déchets nucléaires. De plus, en période de pointe, on fait appel aux centrales thermiques, donc à l'énergie fossile .
- **les entreprises qui participent au marché des droits à polluer** : or ce sont souvent les plus polluantes et les plus consommatrices d'énergie. Elles représentent 38 % des émissions totales de la France.

La « Taxe Carbone », quel est son montant ?

- Fixée à 17 € par tonne de CO2, soit une augmentation d'environ 4 centimes par litre d'essence ou une augmentation de 80 € par an pour une famille qui se chauffe au fioul, elle rapporterait 4 milliards d'€ au budget de l'État. Ce montant de 17 € pose deux problèmes :
- Il correspond en fait à la moyenne du prix actuel de la

¹ *Système des quotas d'émissions de gaz à effet de serre, que les entreprises achètent ou revendent sur un marché, c'est à dire «la finance carbone» cf. la brochure d'Attac «Libérons le climat des marchés financiers»*

tonne de CO2 sur le marché des droits à polluer. Il résulte donc d'une **logique de marché** et non d'un choix politique fiscal et environnemental. De plus, ce prix, sur ce marché, est soumis à de fortes fluctuations et à une **spéculation financière** importante.

- Il est inférieur à la proposition du rapport Rocard, qui était de 32 € par tonne de CO2, montant minimum pour que la taxe ait réellement un **effet dissuasif** sur la consommation d'énergie, avec une hausse progressive jusqu'à 100 € en 2030.

Quelle utilisation faire des ressources collectées grâce à la taxe ?

Plusieurs options s'opposent sur l'utilisation du produit de la taxe :

- **La « neutralité fiscale »** : ne pas augmenter les prélèvements obligatoires, les nouvelles recettes permettant de diminuer d'autres prélèvements, comme la taxe professionnelle, l'impôt sur le revenu ou les cotisations sociales. Cela revient à **opposer les droits à un environnement sain aux droits à la protection sociale et à des services publics de qualité**. C'est, semble-t-il, la position du gouvernement actuel.
- Utiliser une partie des recettes pour **la redistribuer aux ménages les plus modestes ou vivant loin de leur lieu de travail et donc dépendants de la voiture**. Cela permettrait d'atténuer le caractère injuste d'une taxe qui, comme la TVA ou la TIPP touche indistinctement les plus pauvres et les plus riches. C'est ce que suggère le rapport Rocard.
- **Financer des politiques publiques nécessaires à la lutte contre les changements climatiques** : reconversion des industries les plus polluantes, soutien à l'agriculture paysanne, développement des transports publics, mise aux normes des logements sociaux, aides à l'isolation des logements, participation au fonds mondial de lutte contre le changement climatique dans le cadre de l'ONU. C'est la position que défend Attac avec d'autres organisations comme les Amis de la terre, le SNUI ...

Dépasser le cadre national : vers des taxes globales

Pour Attac une réflexion sur la fiscalité écologique est nécessairement conduite au niveau mondial afin de dégager des ressources permettant de réduire les inégalités entre pays pauvres et pays riches (les inégalités sociales et environnementales sont étroitement liées).

Mobilisons-nous pour une justice écologique et pour libérer le climat des marchés financiers !

Attac France est mobilisée avec d'autres organisations pour le sommet de l'ONU sur le climat de Copenhague en décembre 2009., à travers plusieurs réseaux : [Urgence](#)

[Climatique Justice Sociale](#), regroupe Attac, Amis de la Terre, FSU, Solidaires, Sortir du Nucléaire, Verts, PG, NPA, etc... [Réseau Action Climat](#) (RAC), représentant français du réseau mondial Climate Action Network (CAN), [Ultimatum Climatique](#), à l'initiative de Greenpeace, WWF, Agir Ici – Oxfam, Secours Catholique, Médecins du Monde ...

Les comités locaux et les adhérents d'Attac sont appelés à se mobiliser massivement pour faire de Copenhague l'équivalent de ce que fut Seattle pour le mouvement altermondialiste.

A côté du Sommet officiel du 7 au 18 déc (<http://fr.cop15.dk>) vont se tenir différentes initiatives : **sommet Syndical** organisé par la [Confédération Syndicale Internationale](#), du 14 au 16 décembre, **KlimaForum**

(<http://www.klimaforum09.org>) pour travailler à une déclaration pour le 12 décembre, **Manifestation internationale du 12 décembre** (<http://www.12dec09.dk/fr/>).

A l'échelon local des moyens de transports seront mis en place pour participer à cet événement mondial.

Enfin, **cette réflexion sur la fiscalité carbone est inséparable d'une réflexion sur la finance carbone** qui sera un des enjeux de Copenhague : le marché des droits d'émission (ou «droits à polluer») conduit tout droit vers des «subprime carbon» ... A suivre ...

Anne Marie Alary

**LE SERVICE PUBLIC POSTAL APPARTIENT A TOUS LES CITOYENS.
CONTRE LA PRIVATISATION DE LA POSTE, VOTATION CITOYENNE LE 3 OCTOBRE.**

Premier service public de proximité, utilisé quotidiennement, La Poste appartient encore à tous. Face au danger de sa transformation en société anonyme, un Comité national regroupant plus de 50 organisations a été créé en septembre 2008, autour d'associations (dont ATTAC), de syndicats et de partis politiques.

Ce comité a lancé une pétition contre la privatisation de La Poste, pour l'ouverture d'un débat public demandant au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Plus de 4000 aixois ont signé cette pétition (50000 dans le département). La population aixoise a bien compris que les nouveaux aménagements visent à transformer l'usager en client, que les jolies vitrines masquent la dégradation du service au public : allongement des files d'attente, espacement des tournées, réduction des horaires d'ouverture des bureaux de poste de quartiers...

Malgré le succès de cette pétition nationale, le gouvernement ne consultera pas les Français sur le changement de statut de La Poste. Il a décidé de passer en force : le 29 juillet le conseil des ministres a adopté le projet de loi transformant le service public postal en société anonyme au 1^{er} janvier 2010.

Le Comité national a alors décidé d'organiser dans toute la France, le 3 octobre, une vaste consultation populaire. Il s'agit de créer un événement politique qui force le gouvernement à reconsidérer sa position pour engager un véritable débat public sur l'avenir de La Poste.

Le service public appartient à tous. Participons massivement à la votation citoyenne du samedi 3 octobre.

Le comité Aixois prépare activement cette campagne : démarche à la mairie, prévisions des lieux de vote. Se tenir informés sur les stands d'ATTAC. **Gérard Amy**
Pour plus d'informations : www.appelpourlaposte.fr

CONTACTS

Préparation des réunions publiques (Jas et Ligourès) : M et J Fourny 04 42 21 65 45

Stand marché Richelme samedi à partir de 10h00 : Gérard Amy
gerard.amy@univ-provence.fr

Stand marché Bois de l'Aune (Jas) samedi à partir de 10h30: J. et M Fourny 04 42 21 65 45

Tractage, affichage :
Raymonde Lagune 04 42 96 66 46

Responsable fichier adhérents :

Valérie Brûlant 06 77 74 58 85

Contact presse : Bernard Lagune 04 42 21 16 68

Echanges sur l'économie avec Renaud Gallimard : 2ème jeudi du mois à 19h00, Centre JP Coste
contact : Madeleine Liotier au 04 42 27 33 49

Groupe de Travail Dette : réunion les 1er lundi du mois à 19h30 chez Raymonde Lagune 04 42 96 66 46

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour l'année 2009 pour soutenir nos actions